



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

occupation illicite

Question écrite n° 49313

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la publication il y a quelques mois sur le site internet de la Confédération nationale des travailleurs d'un manuel du parfait squatter. Le squat étant par définition une violation du droit de propriété contre laquelle il convient de lutter, il souhaiterait savoir si cette organisation a supprimé ce « guide juridique du squatter » de son site, et, dans le cas contraire, s'il entend prendre des sanctions à son encontre.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49313

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2004, page 8278

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)